

## Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont conclues entre la société ELEMENTIO S.A.S inscrite 840215040 RCS de Saint Quentin ci-après dénommée le « vendeur » et les clients, consommateurs ou professionnels ci après dénommés le « client ».

### 1. Applications et dérogations

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes qui nous sont passées. Le client est censé les accepter par le seul fait de sa commande.

Les dérogations à ces conditions de vente, même figurant sur des documents émanant du client ou de nos représentants, ne sont opposables que moyennant confirmation écrite de notre part.

Même dans ce cas, les présentes conditions de vente restent d'application pour tous les points à propos desquels il n'aura pas été expressément dérogé.

### 2. Cadre général relatif aux prestations technologiques

Eu égard à la nature particulière des travaux à réaliser, ELEMENTIO ne peut s'engager à réaliser les travaux précités que sur la base des informations transmises par le client, avec les moyens dont elle dispose et avec toute l'application requise.

ELEMENTIO ne peut être tenue responsable que des fautes professionnelles notoires qu'elle aurait commises. Sa responsabilité peut-être engagée en cas de faute professionnelle notoire, sauf en cas de force majeure.

Le cas échéant, le client sera informé de l'impossibilité d'aboutir à un résultat honorable sur la base du prix proposé ; une réunion préalable permettra de définir les éventuelles modalités de poursuite de la prestation.

### 3. Produit fourni par le client

Tout produit fourni par le client, quelle que soit son utilisation, doit être soigneusement identifié avant son arrivée par ELEMENTIO.

Les produits dont la réexpédition n'est pas stipulée dans l'offre, sont conservés au maximum pendant un délai de 3 mois à dater de la fin du projet.

Les frais éventuels de réexpédition, à la demande du client, comprendront le coût réel de la réexpédition, majoré de 25.00 € pour frais de manipulation.

ELEMENTIO ne peut être responsable des dégradations apportées aux produits fournis par le client, par le fait des essais.

### 4. Délais de livraison

Sauf stipulation écrite de notre part, les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils ne nous engagent nullement et ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts de notre part.

### 5. Expédition

L'expédition a lieu au départ de nos installations pour compte et aux risques du client. Même en cas de livraison franco, ces risques restent à charge du client. En cas d'avarie, de perte, etc., le client devra adresser directement ses réclamations au transporteur.

### 6. Réclamations

Les réclamations concernant le transport doivent être faites suivant les règles d'usage auprès du transporteur avec un double envoyé à nos services.

Les réclamations concernant les quantités ou poids ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit, dans les huit jours de l'arrivée de la marchandise à destination, et bien entendu avant toute transformation.

Les réclamations concernant la qualité ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit, dans les quinze jours de l'arrivée de la marchandise à destination.

En cas de réclamation reconnue par nous comme justifiée, notre responsabilité est limitée au remplacement de la pièce reconnue défectueuse, sans qu'il puisse être demandé aucune indemnité à quelque titre que ce soit. La marchandise faisant l'objet d'un remplacement devra nous être retournée en totalité, sauf stipulation contraire. Tous échanges ou retours doivent être effectués par nos transporteurs habituels. Toute dérogation sera à la charge de l'acheteur.

### 7. Facturation

La facturation pourra s'effectuer par phases, tel que spécifiées sur le devis, après leur réalisation.

### 8. Paiement

Le paiement devra se faire dans la limite du délai légal de paiement, sans escompte ni frais pour ELEMENTIO.

Le défaut de paiement à l'échéance prévue fera l'objet d'une lettre de rappel, suivie d'un avis avant poursuite, envoyé par courrier recommandé avec AR. Au-delà de cette procédure amiable, une exécution forcée par voie d'huissier pourra être engagée. Les éventuels frais en sus seront à la charge du débiteur.

ELEMENTIO se réserve le droit de suspendre toute relation commerciale ultérieure ou en cours jusqu'au recouvrement des sommes dues.

La prestation restera la propriété de ELEMENTIO jusqu'au paiement intégral du prix.

### 9. Propriété intellectuelle

Les concepts, méthodes, outils et modèles, employés par ELEMENTIO et conçus lors des développements et qui sont sa propriété, le demeurent sans exclusivité.

En aucun cas le client ou l'entreprise ne peut présenter ou céder à titre gratuit ou onéreux les concepts, méthodes, outils et documents remis par ELEMENTIO sans son accord express préalable. Dans l'hypothèse où les travaux menés durant la prestation débouchent sur une innovation ou une invention susceptible d'être brevetée, les parties signataires conviennent de se référer au régime légal de la copropriété des brevets, réglementé par les articles L. 613-29 à L613-32 du code de la Propriété Intellectuelle.

### 10. Litiges et recours

En cas de désaccord entre les parties ou de difficultés d'application des présentes conventions générales de vente, elles conviennent de privilégier la recherche d'une solution amiable.

En cas de désaccord persistant, seules les juridictions dans le ressort desquelles est situé le siège social de la SAS ELEMENTIO seront compétentes.